

**EXPLOITATION DE LA MINE D'APATITE
DU
LAC À PAUL
AU
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

**MÉMOIRE
VIVRE EN HARMONIE AVEC L'EXPLOITATION MINIÈRE,
L'ENVIRONNEMENT FAUNIQUE ET SON HABITAT**

**PRÉSENTÉ PAR
LAWRENCE VILLENEUVE**

21 MAI 2015

Vivre en harmonie avec l'exploitation minière, l'environnement faunique et son habitat

Je m'appelle Lawrence Villeneuve et je suis originaire de Sainte-Rose du Nord où je réside présentement. J'ai enseigné pendant une trentaine d'années dont quatre ans pour l'ACDI, en Afrique Équatoriale, plus précisément au Cameroun. Depuis les trente dernières années, je donne bénévolement des cours de ICAF (initiation à la chasse avec arme à feu) et de CSMAF (cours canadien de sécurité des managements des armes à feu). Tout cela, m'a sensibilisé à la sécurité et au fait que l'environnement faunique sur le territoire de Sainte Rose du Nord est fragile et qu'il faut nécessairement le conserver et le protéger pour en assurer sa pérennité. Je suis conscient du privilège que nous avons d'y avoir, encore de nos jours, une faune aussi abondante. De plus, grâce aux connaissances fournies par les agents de la faune, de biologistes, et de personnes d'expérience du Ministère de la Faune, j'ai pu m'enrichir de leur savoir. Tout cela a suscité mon intérêt pour la protection de la faune et son habitat. J'ai donc décidé de vous présenter ce mémoire.

C'est également dans ce contexte que je vous fais part d'une préoccupation majeure présentée dans ce mémoire. En effet, la

construction d'une route sur la portion du trajet couvrant le territoire de Sainte-Rose du Nord, qu'emprunteront les camions tous les jours pour se rendre au terminal portuaire, divisera une forêt surtout fréquentée par les gros gibiers notamment les orignaux, les chevreuils et leurs petits, ou tout autre animal de même calibre.

Ce transport routier du minerai par camions se fera 5 jours par semaine, jour et nuit, de telle sorte que pour ces cervidés il sera impossible d'avoir la facilité de traverser cette portion de route sans être mortellement frappés. De plus, il sera difficile d'éviter que beaucoup d'entre eux soient tués par ces lourds camions. Pour toutes ces raisons, je suggère de considérer l'importance d'ériger une clôture de chaque côté du chemin aux passages névralgiques. Comme on le sait, et pour différentes raisons, ces animaux n'ont pas le choix d'éviter de traverser cette nouvelle route, parce qu'ils ont des habitudes de déplacement, parce qu'ils ont des coutumes de vie instinctive ou bien parce que le Saguenay est une barrière naturelle infranchissable. En conséquence, leur marge de manœuvre devient très restrictive car elle est limitée entre le Saguenay et la nouvelle route qu'ils auront à traverser.

En définitive, la mise en place de clôtures apporterait une solution à ce problème. À titre d'exemple, lors de la construction de la route qui

relie le parc des Laurentides à Québec, il y a eu des clôtures installées de chaque côté de la voie routière avec des passages sous la route (viaducs), ce qui a été très efficace pour assurer la sécurité des voyageurs et de la faune. De plus, j'ai été en mesure de constater que la même solution a été appliquée avec succès au parc de la Gatineau.

En terminant, je suis très conscient que pour notre région, le développement économique est important. Cependant, il est primordial de concilier économie et environnement faunique. Je tiens à rappeler que ce projet, prévu pour une durée de vingt-six (26) ans, aura des conséquences importantes sur la faune et son habitat, tant pour leur utilisation actuelle que pour les générations futures. Il sera nécessaire de travailler ensemble et surtout avec concertation pour en arriver à: **Vivre en harmonie avec l'exploitation minière, l'environnement faunique et son habitat.**

Mai 2015